

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/943-chateau-la-culture-remplace-la.html>

# Château : la culture remplace la justice

- Châteaubriant - Tourisme -



Date de mise en ligne : lundi 1er février 2010

Ecrit le 27 janvier 2010

# Après le départ du tribunal

Le tribunal de Châteaubriant est fermé : le Conseil Général récupère donc les locaux qu'il mettait à disposition et envisage de donner un nouvel élan au projet culturel du Pays de Châteaubriant : Yannick Lebeaupin, conseillère générale, est venue l'expliquer, accompagnée d'Yves Daniel, Gilles Philippot et Bernard Douaud.



**Gilles Philippot, Yannick Lebeaupin, Yves Daniel, Bernard Do**

En 1853 le Conseil Général a acheté le château de Châteaubriant pour y installer la Sous-Préfecture (qui y est toujours), la prison, la gendarmerie, le tribunal et d'autres services. Le départ du tribunal libère « le logis de Jean de Laval » soit 600 m<sup>2</sup> répartis sur 2 niveaux qui permettront d'installer

â€“ Un accueil moderne pour le public, au rez de chaussée

â€“ Des expositions permanentes et temporaires dont un espace d'interprétation du monument (du XI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, cela fait 1000 ans d'histoire).

â€“ Et une nouvelle organisation des espaces de travail des agents du château

En particulier la salle d'audience du tribunal deviendra une salle de conférences.

**Objectif : faire vivre le patrimoine et le rendre accessible à tous.**

Au-delà de la fréquentation du parc du château, ouvert toute l'année, les actions départementales ont touché 22 000 personnes en 2009. En particulier la très belle exposition sur les Marches de Bretagne, a accueilli 10 000 visiteurs. Elle reste ouverte jusqu'en octobre 2010.

L'exposition reprend la chronologie des événements ayant conduit au conflit de 1488 et au rattachement de la Bretagne et de la France. Des objets, prêtés par l'armée, issus des fouilles archéologiques ou figurant dans l'ancien musée de Châteaubriant, illustrent la diversité du site des Marches.

Le Conseil Général a l'intention de développer ses actions, et en particulier d'accueillir des collégiens pour des « classes de patrimoine » et peut-être des familles pour des activités analogues à celles qui existent au Musée

Dobrée.

Et, dans toute la mesure du possible, le Conseil Général souhaite associer les acteurs du territoire avec toutes leurs initiatives culturelles, y compris l'art contemporain. On ne peut que s'en réjouir !

## Marches et mur



**Le fauteuil scalamo** qui monte les escaliers

En octobre 2010, le château accueillera un colloque sur la notion de frontière. Une Route des Marches de Bretagne est en projet, notamment avec la Région Bretagne. Elle est prévue pour 2011.



Photo : Bruno Fert

### Bruno

Une exposition de photos, sur le thème de la frontière, est proposée dans la galerie Renaissance. Thème : « Vivre au pied du mur ». Ruvre de Bruno Fert, photos réalisées près de Jérusalem, le long du mur qui sépare Israël et les territoires palestiniens, privant les Palestiniens des services de santé et d'éducation

## Un parcours original

Rappelons aussi que le château est désormais ponctué de « totems » couleur schiste, racontant l'histoire du château, de façon vivante, avec des belles illustrations.

Dernière étape : la Chambre Dorée (dite de Françoise de Foix), ouverte le week-end en hiver, où le visiteur peut découvrir un film d'animation et s'installer sur un siège sonore racontant la légende de Françoise de Foix.

## Handicap

Le Château présente cependant un gros handicap : les multiples escaliers à franchir. Pour résoudre ce problème, il s'est équipé d'un « scalamobile » : fauteuil roulant à moteur permettant de monter les escaliers.